



L'ART D'APPRENDRE ET LE NUMÉRIQUE

L'art d'apprendre se transforme avec le numérique, redéfinissant notre manière de transmettre le savoir. Au-delà de l'intégration de la technologie en classe, l'apprentissage numérique rend l'approche plus interactive, personnalisée et autonome, où l'apprenant devient acteur de son parcours. Cela aide les élèves à structurer les informations disponibles, renforçant autonomie et esprit critique. Toutefois, des défis persistent : surcharge d'informations, isolement et distractions. Il est crucial de combiner les atouts du numérique avec les pratiques pédagogiques traditionnelles. Les enseignants restent essentiels pour guider les élèves dans l'usage des ressources, stimulant leur pensée critique. L'apprentissage numérique offre une occasion unique de réinventer le rapport au savoir, combinant autonomie, personnalisation et collaboration.

Cependant, réussir cette transformation nécessite une approche équilibrée, valorisant les compétences techniques tout en préservant les dimensions humaines de l'apprentissage. Dans ce contexte, l'art d'apprendre devient un voyage continu, avec le numérique comme allié de la curiosité, de l'innovation et de la réussite. L'établissement primaire et secondaire de Saint-Prex et environs a pris le premier train de l'éducation numérique, après les établissements pilotes au niveau du Canton.

Dans ce numéro de La Balise, deux pages sont consacrées au déploiement de l'éducation numérique au niveau des classes primaires du Collège du Chauchy. Selon l'agenda du Canton, les



© Cecilia Pfeuti

cycles du secondaire au Cherrat suivent le primaire de près. Le rôle des enseignants demeure central pour un usage raisonné et encadré du numérique, faisant de l'école un lieu où les élèves deviennent des citoyens numériques éclairés et responsables. La transition numérique exige de donner aux enseignants des moyens, de la formation et du soutien. En misant sur un accompagnement humain, cette transition devient un levier puissant pour améliorer l'éducation et préparer les élèves aux défis futurs.

Jan von Overbeck, Municipal



PÉPINIÈRE URBAINE

Pépinière urbaine, première du genre dans le district de Morges. **p.2**



ÉDUCATION NUMÉRIQUE

L'éducation numérique est beaucoup plus large que l'écran entre les mains. **p.10**

Affaires communales	2
Société locale & Giron	6
Entreprise	7
Écoles	8
Les gens de chez nous	12
Œnologie	13
Association	14
Coup de Cœur	15
Agenda	16



© Anouk Gäumann

SAINT-PREX : PREMIÈRE PÉPINIÈRE URBAINE DANS LE DISTRICT DE MORGES

Dans le cadre de sa stratégie d'arborisation et d'augmentation de la canopée, la Municipalité a pris l'initiative de créer une pépinière urbaine, première du genre dans le district de Morges.

«La disparition des pépinières pose des problèmes d'approvisionnement pour les communes qui ont de gros besoins», explique Stéphane Grand, chef du Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP). Moins de pépinières locales signifie plus d'importation de végétaux, ce qui ne répond pas aux contraintes posées par le défi climatique. «Aujourd'hui, le choix se porte sur l'achat de végétaux plus petits, bien acclimatés et qui coûtent moins cher», ajoute-t-il.

Un laboratoire végétal

La pépinière urbaine se trouve sur une parcelle de 750 m², derrière le parking du Cherrat, où 105 arbres ont été plantés sur une superficie de 450 m². Sur les dix espèces de végétaux de la pépinière urbaine, deux sont indigènes et huit sont de types écotypes du Sud. Ils vont y grandir pendant quatre à cinq ans. Elle servira ainsi de laboratoire d'observation d'acclimatation des espèces qui ne sont pas indigènes, mais qui seront mieux adaptées au climat de demain. Comme le souligne Stéphane Grand : «Le problème des arbres indigènes tels que le hêtre et le bouleau est qu'ils sont adaptés à notre climat d'avant et trépassent à la transition climatique, d'où l'importance de diversifier les variétés et de garder celles qui s'adaptent le mieux». Or, les besoins en végétaux des zones urbaines créent une tension sur le marché commercial des pépinières. «Nous savons qu'il faudra subvenir nous-mêmes à nos propres besoins en végétaux et en plantes acclimatées à notre territoire», relève-t-il.

Arborisation de la Commune

En parallèle de la pépinière urbaine, 250 végétaux, dont cinquante jeunes arbres fruitiers haute-tige et une centaine d'arbustes indigènes élevés dans la région, seront plantés dans la Commune d'ici la fin de l'année 2025.

Ce n'est pas parce que ces jeunes arbres ont grandi dans la région qu'ils vont se plaire à Saint-Prex. L'acclimatation de la végétation se joue à peu de choses. «Par exemple, un arbre élevé à Romanel-sur-Lausanne, est acclimaté à une altitude et une hydrologie différentes de celles de Saint-Prex. Il devra donc s'adapter à notre territoire», observe notre municipale, Anouk Gäumann. D'où tout l'enjeu et l'importance de la pépinière urbaine, comme elle le dit joliment : «Il nous faut des bébés arbres saint-preyards».

Canopée et masse foliaire

La canopée forme le toit végétal d'un territoire dans son ensemble, parcelles publiques et privées confondues. L'évaluation de son volume se fait en pourcentage et vu du ciel. Aujourd'hui, à Saint-Prex, la canopée s'élève à 12,8 %, soit sous la moyenne des dix communes vaudoises les plus peuplées dont la canopée atteint en moyenne 14,3 %. Morges est à 17 %.

Anouk Gäumann a fixé un objectif idéal : une canopée de 25 %.

En termes de stratégie de plantation, Stéphane Grand aborde le sujet de la masse foliaire des arbres, déterminante dans la création d'îlots de fraîcheur. Il s'agit du volume formé par l'ensemble des feuilles d'un arbre, impossible à évaluer vu du ciel. Un système d'évaluation en 3D est nécessaire pour calculer le pourcentage de la masse foliaire sur un territoire.

Pour augmenter la canopée et la masse foliaire, il faut aussi sensibiliser les particuliers qui possèdent des jardins. En effet, les parcelles publiques représentent une toute petite partie du territoire saint-preyard.

Le nouveau chef du SEEP en bref

Stéphane Grand est chef du Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP) depuis le 1^{er} août. C'est un enfant de la région morgienne. Après 14 ans passés sur la Riviera, son dernier poste étant chef jardinier à la Commune de Montreux, il manifeste sans détour son plaisir de revenir sur les terres de son enfance.

Paysagiste depuis l'âge de 17 ans, il a vu son métier changer du tout au tout. « Il y a 40 ans, on ne parlait pas de biodiversité, on plantait sans réfléchir, et on utilisait des produits phytosanitaires, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Maintenant, on essaie de guider la végétation ». Père de deux enfants de 10 et 15 ans, il est très sensible à la question du changement climatique à laquelle le paysagiste qu'il est ne peut répondre qu'en « restant très humble ».

Le jardinage est une affaire de famille chez Stéphane Grand. « J'ai hérité du livre de mon grand-père *Le bon jardinier* et je vois que nous revenons à des techniques d'antan ».

Pourquoi Saint-Prex ?

« La Commune fait partie de l'Union suisse des parcs et jardins. La structure communale est petite, dynamique et mobile, elle s'adapte rapidement en termes de végétalisation face au changement climatique. Je vais essayer d'amener de la diversité végétale à Saint-Prex, être à l'écoute des citoyens et de leur bien-être. Je souhaite également, pour cette dernière partie de ma carrière professionnelle, transmettre mon savoir. Il me reste 8 ans et, à l'échelle de la vie végétale, ce n'est rien ! »

Stéphane Grand occupe également le poste de vice-président de l'association Fleurs du Léman. Côté loisir, il pratique un super sport, dit-il, en maintenant le suspense avant de lâcher : le curling. Il en apprécie d'autant plus la pratique que c'est un sport sans argent, sans arbitre et dont les matchs se terminent toujours par une verrée entre les deux équipes. « J'aime beaucoup cet état d'esprit ».

Anne Devaux

OÙ VA MON ARGENT ?

Cette rubrique présente des projets votés par le Conseil communal, en cours ou finis. Les photos accompagnées d'une explication synthétique permettent à tout un chacun de visualiser les lieux.



© Rafaele Valentino

FR. 551'900

CANOPIÉE

Lors du conseil communal du 30 octobre 2024, un préavis amendé de Fr. 551'900, dont Fr. 363'500 de subvention seront déduits, a été accepté à l'unanimité pour financer une première étape de l'augmentation de la canopée dans notre Commune, visant à améliorer la qualité de l'espace bâti, notamment en luttant contre les îlots de chaleur. Face aux phénomènes météorologiques extrêmes croissants, la Municipalité de Saint-Prex est confrontée à de nouveaux défis environnementaux. Ces dernières années, la Commune a subi des épisodes de vents violents et de fortes pluies, causant la chute de nombreux arbres. Ces événements ont mis en lumière la nécessité d'adapter notre gestion des espaces verts pour renforcer notre résilience. La plantation d'arbres est une réponse essentielle : les canopées régulent le microclimat urbain, réduisent les îlots de chaleur, améliorent la qualité de l'air et contribuent à la biodiversité et à la qualité de vie des citoyens.

LA COMMUNE DE SAINT-PREX PROMeut L'APPRENTISSAGE

La Municipalité de Saint-Prex se sent le devoir moral de proposer des places d'apprentissage comme celui de bien former les jeunes qu'elle engage. L'économie de notre pays a besoin d'une relève de qualité et les jeunes sont notre avenir !

Chaque année, la Commune propose une à deux places d'apprentissage dans la filière employé de commerce et deux places dans celle d'agent d'exploitation : conciergerie au Service des bâtiments (SBât), et voirie au Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP).

Le choix des candidats se fait à l'issue d'un processus qui commence par la sélection des meilleurs dossiers suivie d'un stage qui peut varier entre un à trois jours, selon la filière.

Ce processus est essentiel, car il permet à la personne qui va le former d'évaluer la motivation et l'intérêt de l'apprenti.e pour le métier, tout en lui offrant l'occasion de se projeter et de se familiariser avec l'univers du travail.

La Commune s'engage à proposer une formation diversifiée et complète en organisant la rotation des jeunes en apprentissage au sein des différents services communaux. Par exemple, dans la filière employé de commerce, ils et elles auront l'opportunité de se former aussi bien au Service de la population qu'aux finances, ainsi qu'au Secrétariat municipal ou encore au Service de l'urbanisme et des infrastructures. Dans le cadre de l'apprentissage d'agent d'exploitation, au moins un jour par semaine se passe dans l'autre service au SEEP, si le choix principal est la conciergerie et au SBât, si le choix principal est la voirie.

Côté chiffres, la Commune compte actuellement cinq apprenti.e.s qui peuvent s'appuyer sur les expertises et les connaissances de douze formateurs dédiés à leur réussite, dont le taux est de 100 % depuis de nombreuses années.

Oui ! La Commune de Saint-Prex soutient la formation duale et cette responsabilité lui tient véritablement à cœur.

Chantal Strickler

Terry Knopf



Olivier Henry



Quentin Jenny



Paroles d'apprentis

La filière agent d'exploitation compte trois apprentis. Deux sont affectés à la conciergerie au SBât, et un à la voirie au SEEP.

Terry Knopf, âgé de 16 ans, est en 1^{re} année et Olivier Henry, est en 3^e année. Tous les deux ont fait le choix principal de la conciergerie. Ils apprécient particulièrement la diversité des tâches qui leur sont confiées.

Olivier Henry a choisi Saint-Prex, où il a vécu dans son enfance, car il porte une affection particulière pour notre village. Dans le cadre de son travail, il souligne, « le contact facile avec la population, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes, ici on nous reconnaît ». Par ailleurs, il considère que l'organisation spécifique de l'apprentissage dans la Commune, qui permet de travailler un jour par semaine au SEEP, est une réelle plus-value pour ses perspectives d'avenir professionnel. « En trois ans, j'ai accumulé une richesse d'expériences, j'ai des collègues de classe qui ne vont jamais en voirie ».

De son côté, Terry Knopf ajoute : « J'aime beaucoup la richesse de mon apprentissage, dans l'entretien, on touche à tout et on prend en compte l'aspect durabilité sur le long terme, et c'est aussi génial de passer un jour à la voirie ».

Quant à Quentin Jenny, âgé de 22 ans, en 1^{re} année au SEEP, il apprécie autant l'ambiance de son équipe que le contenu de son travail. « J'aime être dehors tout le temps. On rencontre des gens, on discute avec eux et le travail change en permanence, selon les saisons, mais aussi les événements importants organisés par la Commune ».

QUAND NOTRE MUNICIPALITÉ LÂCHE PRISE

Et oui, la balise de Saint-Prex a cessé d'émettre dans la nuit du 30 au 31 octobre et ne sera plus le point de mire pour les avions en phase d'atterrissage pour l'aéroport de Genève.

Propriété de la société Skyguide, celle-ci est prête à la céder. Nos municipaux, dans un élan d'inspiration fort ludique, ont imaginé le devenir de ce symbole saint-preyard en jouant avec l'intelligence artificielle. De ce moment drolatique, ils ont gardé quelques images pour La Balise.

Evidemment, tout est à prendre au second degré ! Plus sérieusement, son avenir en est au stade des réflexions.



SORTIR DE LA SOLITUDE AVEC L'ENTRAIDE FAMILIALE

Gilbert Bécaud le disait : « La solitude, ça n'existe pas... Il y a toujours quelqu'un pour quelqu'un. »

Pourtant, beaucoup de personnes se sentent seules. La solitude existe dans la vraie vie, mais l'on se tait parfois par discrétion, voire par honte.

Les causes sont nombreuses : vivre seul, perdre des proches, déménager, ne pas pouvoir entrer rapidement en contact avec de nouvelles personnes, prendre sa retraite, etc. La société actuelle, c'est vrai, contribue également à ce sentiment de solitude.

Alors... Venez frapper à notre porte !

À l'Entraide, on est à l'écoute des besoins de tous et de toutes. Notre équipe, d'environ 100 bénévoles, est à votre service afin de vous aider au mieux.

- Vous n'avez pas de voiture ? On peut vous emmener chez le médecin. Notre service de transport accompagné n'est pas qu'un simple service de taxi qui vous dépose à la porte de chez le médecin. Nos bénévoles vous accompagnent et vous attendent.

- Vous ne pouvez plus cuisiner ? On vous livre les repas et on prend le temps de causer amicalement avec vous.

- Vous êtes seul à la maison ? On peut venir vous rendre visite, se promener, boire un café, partager une activité, etc.

- Vous avez envie de vous intégrer, mais vous ne parlez pas français ? Vous pouvez venir rejoindre notre cours.

- Vous êtes actif et vous aimez les contacts ? Alors choisissez un de nos ateliers : le tricot'thé, l'atelier confitures, les jeux de société...

Profitez de nos activités qui vous sortiront de la solitude. Notre porte est ouverte, osez entrer !

Tout cela n'existerait pas sans nos bénévoles et nous en cherchons toujours. Être bénévole aide aussi à lutter contre la solitude.

Quelques témoignages

L'Entraide peut vous aider et vous accompagner dans des situations très diverses.

« Suite à un malaise au volant, je n'ai plus le droit de conduire. Je n'ai ni famille ni amis ici, car j'ai déménagé il n'y a pas longtemps. L'Entraide m'emmène chez le médecin. »

« Mon épouse a besoin d'être entourée tout le temps. Grâce à la visite à domicile, je peux me libérer quelques heures. »

« Après avoir visité mon mari à l'hôpital, je me réjouissais tellement de rejoindre mes amies du groupe de cartes et de me changer les idées. »

De leur côté, les bénévoles sont sensibles aux nombreuses marques de gratitude exprimées par les bénéficiaires.

« Le temps que j'offre lors d'une visite à domicile est récompensé par la joie, le sourire et la reconnaissance que je découvre chez le bénéficiaire. »

« Je donne un peu de mon temps et je reçois un beau sourire de remerciement en retour. »

« Être chauffeur bénévole est une activité emplie d'accompagnement, de rencontres, de partage et de lien d'amitié. Aider les personnes qui en ont besoin est mon souhait. »

Entraide familiale de St-Prex, Etoy et Buchillon

info +

www.entraide-st-prex.ch ou 021 806 19 35

GIRON DU PIED 2025 À SAINT-PREX

Tout d'abord, nous avons terminé les déconstructions à la Cantonale de Givrins et tout rapatrié à Saint-Prex sur notre future place de fête. En parallèle, nous avons également avancé sur nos propres constructions et inauguré notre fameux container, doté d'une belle cuisine, là où nous pourrions manger et nous ravitailler au chaud dès à présent et cela jusqu'à la fin de notre manifestation !

Mi-octobre, nous avons organisé notre traditionnel repas de soutien, où vous étiez nombreux à venir manger nos pâtes du chalet et découvrir notre nouvelle collection de gadgets lors d'un défilé. Un grand merci pour votre soutien !

Par ailleurs, nous avons sorti notre super site internet où vous pourrez, entre autres, retrouver notre boutique en ligne avec nos fameux gadgets : couteau suisse, verres à vin, tire-bouchon, habits et bien plus encore pour vous équiper aux couleurs du giron et être prêts pour venir fouler les copeaux.

En ce moment, nous nous attelons toujours à la construction de nos différents bâtiments avant l'arrivée de la période hiver-



nale. Nous profitons des journées ensoleillées pour peindre les décors du tour de la place de fête. N'hésitez pas à nous faire un petit coucou si vous passez par là !

Le Giron du Pied 2025 à Saint-Prex vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous montrer la suite de ses aventures !

Les membres du Giron du Pied 2025

info +

www.stprex2025.ch



Christian Boillat, Abraham Balaguer Mestre, Valentin Colle et Quentin Guirao

© Ingrid Van Tongerlo

UNE VISION DE DURABILITÉ À NOS PORTES ... POUR UNE FIN D'ANNÉE TOUTE EN DOUCEUR

Pousser les portes d'une manufacture de chocolat, c'est avant tout s'émerveiller devant les créations chocolatées variées et dont l'odeur à elle seule évoque nos meilleurs souvenirs d'enfance...

La chocolaterie-confiserie-pâtisserie Christian Boillat (CB) nous a dévoilé ses nouvelles créations de bûches de Noël 2024 qui s'inspirent de quatre jeux emblématiques de notre enfance ou contemporains, nous plongeant tout droit dans la magie de Noël.

Selon le célèbre auteur français Marcel Proust, « en mangeant un délice, les sensations du présent fusionnent avec les souvenirs du passé, créant ainsi une expérience enchantée ».

Enseigne phare de notre économie locale

L'équipe de Christian Boillat s'affaire 7 jours sur 7 pour régaler les papilles de sa clientèle et pour servir une large gamme de délices sucrés et salés de haute qualité, le tout avec le sourire et le professionnalisme. L'entreprise familiale saint-preyarde emploie plus d'une centaine de collaborateurs actifs répartis entre ses différents sites dans la région de la Côte ainsi qu'à Lausanne.

Durabilité : « Acheter local »

Cet événement marquant le début de la saison des fêtes chez Christian Boillat, était aussi l'occasion pour nous faire découvrir la grande importance attachée à la durabilité par cette entreprise et son patron, tout au long du processus de production et de la chaîne d'approvisionnement de ses produits.

Prenons un exemple : les noisettes sont des ingrédients importants de la bûche de Noël « Labyrinthe », notamment avec ses composantes telles que le biscuit moelleux aux noisettes, le croustillant noisettes ainsi que le crémeux noisette. Ces noisettes sont issues de production à 100 % vaudoise et viennent en grande partie de la Maison Pfirter à Saint-Prex.

Durabilité dans la chaîne d'approvisionnement

Autre exemple de durabilité mise en pratique : Christian Boillat effectue personnellement quelques visites de plantations de cacao pour la manufacture de ses chocolats Grand Cru et autres.

L'an dernier, il a ainsi visité avec son fournisseur la plantation de fèves de cacao à Madagascar d'où est issue une partie du cacao de ses diverses créations chocolatées et de ses plaques de chocolat Grand Cru. « Nous voulions nous rassurer sur place que l'agriculteur reçoit bien un prix équitable pour ses produits - des fèves de cacao les plus nobles - et qu'il arrive à mener ainsi une vie décente avec sa famille ; c'est aussi pourquoi il est offert à nos planteurs, par le biais de notre fournisseur intermédiaire suisse, une assurance perte de gain afin de les protéger. Ainsi, nous voulons aussi exprimer plus globalement notre engagement envers la communauté. »

Ingrid Van Tongerlo

DR Christian Boillat



Christian Boillat en visite à Madagascar dans une plantation de cacao.



Marie-Anne, Anne, Alexandra et dans le désordre : Agatine, Gaëlle, Alexander, Raphaël, Marlon, Simon, Mathéo, Léonie, Eléonore, Aria, Dalia, Louis, Chloé

© Marlyse Dutoit

CONTES ET MYSTÈRES AU CHAUCHY

Comme chaque année, la Nuit du conte s'est déroulée le deuxième vendredi du mois de novembre. A Saint-Prex, le 8 novembre, Marie-Anne Lüthi, institutrice au Collège du Chauchy, a entraîné, une fois de plus, ses élèves de la classe 1-2P dans une aventure qui restera dans leur mémoire. Marie-Anne a eu la gentillesse de nous inviter à y participer.

Tout a commencé peu avant la tombée de la nuit, à la Bibliothèque communale, fermée au public. Marie-Anne, sa stagiaire Alexandra et 13 élèves, entre 4 et 6 ans, se sont installés dans ce sanctuaire de livres. Lecture de récits et de poésies avec interludes musicaux se sont succédé pendant une heure, pour la plus grande joie des enfants. Très inspirés, ils ont été généreux en commentaires. Ainsi, l'histoire de Raymond, l'escargot rêveur qui s'imagine, tout à tour en limace, porc-épic, éléphant rose, girafe, grand méchant loup, cerise ou fraise et même en extraterrestre... Extraterrestre, mais qu'est-ce que c'est, demande Marie-Anne? « C'est quelque chose qui ne vit pas sur terre, il serait sur la lune, tout le monde le dit, ou sur Mars et il serait tout vert », explique Marlon. Il n'y a pas eu de meilleure définition.

D'autres ont tenté la rime. Ainsi, lorsque Marie-Anne leur annonce qu'ils vont écouter un morceau de musique composé par Chopin, le talent n'attend pas: « Chopin, ça rime avec lapin! ».

Puis, Marie-Anne nous a offert un petit moment d'échanges avec les enfants qui nous ont donné un avant-goût de la suite des événements: dormir à l'école.

La plupart des enfants ont reconnu leur hésitation avant d'accepter une telle aventure. Heureusement, il y a les doudous! Chloé, qui allait dormir loin de sa jumelle dont elle n'est jamais séparée, avait même pris deux doudous. Marlon, de son côté, a annoncé qu'il ronflait un peu. Quant à l'heure probable du coucher, selon les pronostics des uns et des autres, elle oscillait entre 10 heures et minuit!

Sur ce, nous leur avons annoncé que nous les retrouverions le lendemain matin, à 7h30, dans leur classe au Chauchy. Ce sera alors à leur tour de raconter leur nuit. Puis avec Marlyse, nous nous sommes éclipsées.



© Marlyse Dutoit

Samedi matin, 7h30 au Chauchy, dans la classe de Marie-Anne Lüthi

Les matelas et sacs de couchage partout sur le sol, les enfants en pyjama, très réveillés. A cet âge, pas besoin de café pour commencer la journée. Mais qui est là, pelotonné dans son sac de couchage, son oreiller sur la tête pour ne pas entendre le bruit autour de lui? Louis! Finalement, il se lève aussi. Tout le monde est prêt pour le conte de la nuit au Chauchy!

D'abord, il faut répondre à une question : C'est qui qui sent bon ? Suivie d'une heureuse annonce, « et moi j'ai pas de poux ». C'est ce qu'on appelle, à proprement parler, passer du coq à l'âne.

Tout le monde est vraiment prêt ? « OUIIIII ! »

Le déroulé des événements sur le début de la soirée était fluide.

- Après la bibliothèque, on a soupé à la salle des maîtres, chacun son pique-nique, froid ou chaud. Après, on a préparé la chambre dans la salle de classe avec nos tapis, nos sacs de couchage et nos doudous. On a choisi de dormir à côté de nos meilleurs copains et copines et cela nous a rassurés. Ensuite, Marie-Anne a lu une histoire « Bonne nuit » et puis on a joué au Kluster.

Stop ! Kluster ?

- On fait un rond avec un fil, dedans on pose des aimants et ils ne doivent jamais se toucher. Celui qui ramasse le plus d'aimants a perdu et on rapetisse le cercle au fur et à mesure, mais on a tous gagné parce que c'est un jeu d'équipe.

Petit à petit, le déroulement de la soirée devient quelque peu mystérieux. Si Sherlock Holmes avait mené l'enquête, il serait devenu fou.

- On s'est lavé les dents.

- Non, avant, on est allé aux toilettes et puis on s'est lavé les dents.

Et là, nous ne saurons jamais combien de temps a duré le brossement de dents.

- Une minute !

- Cinq minutes !

- Douze minutes !

Ah les coquins, dès qu'ils peuvent en rajouter, rien ne les arrête. D'ailleurs, à ce moment-là, étaient-ils déjà en pyjama ?

- Non !

- Oui !

Encore un épisode qui restera flou. Une chose est certaine, après l'hygiène dentaire, ils se sont couchés et ont écouté l'histoire de l'ourson qui ne voulait pas hiberner avec ... qui ?

- Une jeune dame,

- non, elle était âgée,

- non, c'était sa maman, elle avait 35 ans,

- personne ne nous a dit son prénom, mais c'était un humain,

- non, c'était un ours.

A se demander, si tous ces petits enfants étaient bien dans la même pièce à écouter la même histoire ! Ah, ça oui, ils étaient bien tous ensemble, car après l'histoire de l'ourson, Marlon a sorti sa boule à facettes lumineuse de la taille d'une lampe de poche et ...

- On a fait une Silent party !!!

Sur ce point, ils sont tous et toutes d'accord. Jusqu'à quelle heure la Silent party ?

- Minuit !!!

Il semble que Marie-Anne ne confirme pas ce point de l'enquête.

- Et après dodo.

Le marchand de sable a eu du travail :

- Je pensais à ma maman et à mon chat, mais après, j'ai dormi comme une statue.

Marie-Anne, qui s'est réveillée à peu près toutes les heures, a bien vu sa jeune élève dormir comme une statue. D'autres se sont retournés toute la nuit et Marlon a ronflé, comme il l'avait dit ! Au matin, quelle surprise de se réveiller dans sa salle de classe. Eléonore n'a pas reconnu sa maison, et pour cause ! Quant à Gaëlle, elle a fait un drôle de rêve.

- J'ai rêvé que je dormais par terre et que j'avais la tête dure.

- Evidemment, on a la tête dure et tu dormais par terre, répond Alexander du tac au tac.

Mathéo a fait un cauchemar et un rêve, mais ne se souvient ni de l'un, ni de l'autre. Simon, lui, a dormi au fond de son sac avec son doudou et sa couverture que lui a offerte une fée.



Marie-Anne et son mari, venu l'aider pour le service du petit-déjeuner dans la salle des maîtres.

© Martlyse Dutoit

Il faut vite prendre le déjeuner, car dans une heure, les papas et les mamans vont venir les chercher.

- Vous êtes contents ?

- OUI !!! NON !!!

- Comment cela, non ?

- C'est trop bien ici, et on voudrait rester à l'école.

Rassurez-moi, ce sera bien de retrouver votre lit ce soir ?

Surprise, surprise, les voilà qui scandent, tous à l'unisson,

- je veux pas rentrer chez moi, je veux pas rentrer chez moi...

Marie-Anne ne pouvait pas recevoir de plus beau compliment que ce cri du cœur !

- Alors, c'était quoi cette nuit ?

Tandis que les réponses fantasques se bousculent, la petite voix de Louis s'élève :

- C'était la Nuit du conte.

Pour Marie-Anne Lüthi, proche de la retraite, cette nuit était aussi spéciale, car c'était la dernière qu'elle organisait pour ses élèves à l'occasion de la Nuit du conte.

Anne Devaux

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

L'éducation numérique est une priorité politique du Conseil d'État vaudois depuis 2017. Conduite par le Département de la formation et avec l'appui de l'EPFL, de l'UNIL et de la HEP Vaud, elle vise à développer la formation des élèves à la science informatique (piloter un robot ou écrire un algorithme), aux outils numériques (utilisation d'un ordinateur, de logiciels) et à la citoyenneté numérique (savoir se comporter sur les réseaux sociaux, détecter une fake news). Les élèves sont ainsi formés à évoluer dans la société qui les accueille et à trouver leur place dans le marché du travail.

A l'école obligatoire, ces apprentissages sont notamment fixés par les objectifs du Plan d'études romand et la mission de l'école inscrite dans la loi. Au postobligatoire, cet enseignement au numérique et par le numérique vise également à bien préparer les élèves aux défis actuels, notamment professionnels, et à soutenir les enseignants dans cette transition.

Le déploiement s'échelonne des premières années de la scolarité obligatoire à la fin du postobligatoire. Près de 75 % des élèves de

l'école obligatoire sont désormais concernés par cet enseignement. Au postobligatoire, 475 enseignants et plus de 5000 élèves sont touchés depuis la rentrée 2024.

A l'Établissement primaire et secondaire de Saint-Prex et environs, l'éducation numérique est entièrement déployée dans les classes de 1P à 6P. Les enseignantes ont, en effet, été formées entre 2021 et 2023. De plus, grâce au soutien précieux de l'ASISE, chaque classe de 5-6P dispose d'un affichage numérique frontal (ANF). Par ailleurs, pour les classes 1P à 4P, les enseignantes disposent d'un ANF dans une classe supplémentaire disponible en cas de besoin dans chaque collège. Finalement, enseignantes et enseignants de 7-8P sont en formation cette année et le secondaire (9S à IIS) sera formé prochainement.

Cédric Siffert



© Anouk Gäumann

Coder devient un jeu d'enfant grâce à Antoinette Berthoud qui enseigne au Collège du Chauchy. Et pour cause, elle a été formée pour enseigner l'éducation numérique aux élèves dès la 1P.

«Les enseignants du groupe scolaire de Saint-Prex ont commencé à se former en 2020-2021, nous faisons partie des premiers, juste après les classes pilotes du Canton», précise Antoinette Berthoud. «Le Covid a donné de l'élan à l'éducation numérique grâce au confinement», ajoute-t-elle. Les formations délivrées au niveau du Canton se font d'abord pour les classes primaires, ce qui explique que les Collèges du Chauchy et de Sous-Allens sont en avance sur le Cherrat. Les activités sont intégrées dans le programme hebdomadaire, en prenant du temps sur les autres branches, ce qui n'est pas toujours facile au fil des degrés.

«L'éducation numérique est beaucoup plus large que l'écran entre les mains, le numérique est un outil qui a du sens dans l'utilisation et doit toujours avoir une plus-value», relève l'enseignante.

Activités débranchées

Appréhender le codage et la programmation par des activités débranchées, c'est-à-dire sans écran et avec très peu de technologie, permet de comprendre le traitement automatisé de l'information. Dans les classes 1-2P, il n'y a aucune activité avec un iPad et aucune éducation numérique sur iPad.

Antoinette Berthoud explique, par exemple, l'utilisation du robot mis au niveau des plus jeunes élèves. Ils comprennent qu'un robot ne pense pas, n'anticipe pas, n'a aucune intuition et ne fait qu'appliquer les ordres programmés par l'humain. «Demander» à une grue robotisée de trier des matériaux sans faire d'erreur, c'est le début de la programmation. «Ils apprennent à limiter les ordres, car chaque ordre est potentiellement une source d'erreur, d'un point de vue pédagogique, cela leur apprend la simplification des commandes; et pour éviter les erreurs, ils apprennent à séquencer chaque étape».

Autre activité débranchée, la machine à trier se présente sous la forme d'un grand tapis au sol sur lequel six élèves prennent le départ avec une carte en main distribuée dans un ordre aléatoire. Que ce soit des mots, des nombres, des événements, en suivant l'instruction, ils se retrouveront à l'arrivée, au bout du tapis, triés dans un ordre parfait.

«Cette activité leur montre comment fonctionnent les moteurs de recherche par comparaison entre deux données, c'est la vitesse de calcul de l'ordinateur pour faire le tri qui fait la différence», explique Antoinette Berthoud. Sans le savoir, les élèves ont résolu un problème d'algorithmes.

Dès les classes de 5-6P, les élèves sont capables de coder un message en langage binaire 1-0. Ils ont aussi appris à créer un bug et à «debugger» un programme.

Introduction des tablettes en classe

Dans les classes 3 à 6P, les activités débranchées deviennent plus complexes et sont couplées avec l'utilisation d'un iPad en classe. Ainsi, les élèves en 4P ont créé un livre numérique à pré-

senter aux parents. L'occasion de comprendre le monde des pixels, mais aussi du son, en utilisant des logiciels créatifs. Une valise de cinq iPad est fournie à chaque classe dès la 3P.

Le numérique sert aussi de support pour des apprentissages dans les matières du programme, comme le langage, les cours de français et aussi les mathématiques. « Nous utilisons le numérique lorsqu'il apporte une plus-value par rapport au papier, cela ne dure pas plus de 30 minutes et ce n'est pas tous les jours », précise Antoinette Berthoud. En classe, des petits groupes travaillent ainsi en autonomie. En effet, les jeux de lecture ou de calcul, entre autres, sont progressifs et la fonction autocorrective permet de comprendre ses erreurs avant d'aller plus loin. Ces activités libèrent du temps à l'enseignante qui peut alors se consacrer à d'autres élèves dans sa classe. Dès la 5P, un grand écran interactif, auquel les tablettes utilisées par les enfants ou des ordinateurs peuvent être connectés, enrichit la palette d'activités.

Antoinette Berthoud constate que tous les enfants ne se précipitent pas sur les activités numériques, qu'elles soient obligatoires ou facultatives.

Encadrement et prévention

La prévention des écrans repose sur des livres qui racontent des histoires pour montrer la vie qui se déroule et à côté de laquelle on passe quand on est happé par les écrans.

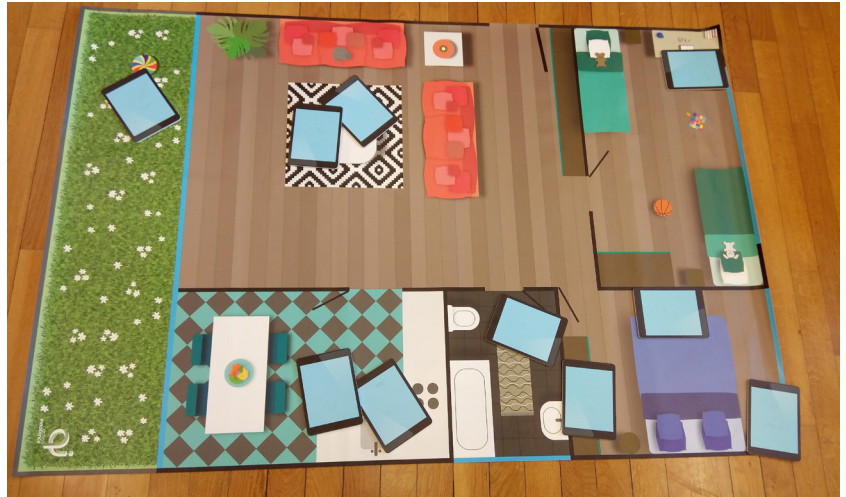
Très rapidement, la prévention aborde également le développement de l'esprit critique avec une éducation émotionnelle à l'image, ce que l'on voit et ce que l'on imagine, distinguer le vrai du faux. « Par exemple, nous leur montrons des animaux vrais qui ont l'air faux et le contraire, ainsi on les prépare à être critiques et vigilants lorsqu'ils seront confrontés à des fake news », observe Antoinette Berthoud.

En 5P, les élèves commencent à étudier les effets bénéfiques et pervers des pratiques numériques, notamment apprendre à chercher l'information, le cyberharcèlement ou encore les stéréotypes créés par les algorithmes.

En dehors de l'éducation numérique, l'enseignante soulève toutes les questions éthiques sur l'introduction d'appareils connectés à l'école par les élèves, ce qui met le système scolaire au défi. En effet, si l'utilisation des téléphones à l'école chez les plus jeunes élèves est interdite, il reste les montres connectées, voire des trackers posés par les parents dans les sacs de leurs enfants.

Qu'en disent les élèves ?

Un petit tour au Chauchy dans la classe des 4P d'Antoinette Berthoud suffit pour comprendre d'emblée que les enfants n'ont pas encore ré-



Tapis : Plan de la maison sur lequel les enfants disposent les objets connectés de la famille.

alisé le lien entre leurs connaissances acquises lors des activités numériques débranchées et les machines auxquelles ils ont accès à la maison.

Ils ont surtout conscience de l'utilisation qu'ils peuvent en faire : jouer tout seul ou avec leurs parents, écouter de la musique ou encore envoyer des messages. A quelques exceptions près, ils sont tous soumis à un contrôle parental dans leur accès aux appareils connectés.

Quand on aborde la question de la prévention des écrans, les réponses fusent :

- on peut devenir aveugle,
- quand on reste trop longtemps, on se parle plus,
- il y a de l'électricité dans l'appareil, on peut s'électrocuter,
- on va tous terminer le nez collé dans les téléphones, même les enfants,
- c'est comme une drogue,
- on peut devenir idiot ou idiote !

Quant aux bénéfiques, ils ont bien compris en regardant leurs parents :

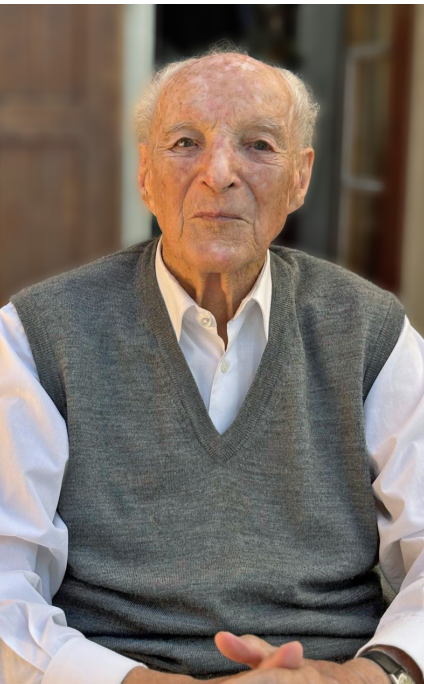
- c'est pour le travail,
- quand on est perdu, on peut téléphoner.

Finalement, les tablettes à l'école, c'est quand même bien sympa pour faire des jeux de français ou de mathématiques.

Mais, ce jour-là, en classe, l'activité géniale et très attendue, c'était :

- faire griller les châtaignes !!!

Anne Devaux



© Stéphane Porzi

RAYMOND BURKI, CENTENAIRE

Raymond Burki, le centenaire de Saint-Prex : « Je vis avec le passé ».

Pour La Balise, Raymond Burki a pris la peine d'écrire une notice biographique : des dates et des faits. Le rencontrer chez lui, au coin du feu qui crépite dans la cheminée, en présence de son fils Serge, est un vertige temporel.

Né à Renens le 28 août 1924, il y a vécu son enfance et une partie de sa scolarité. Il fait ses études supérieures à l'École polytechnique à Lausanne. Aujourd'hui, il est le dernier représentant de la promotion électricité.

En 1948, jeune diplômé ingénieur électricien, le chômage affecte encore le marché du travail en Suisse romande. Raymond Burki part s'installer à Baden en 1949 et commence sa carrière dans le domaine des disjoncteurs et des lignes à haute tension. Alors qu'il comprenait bien la langue allemande, il se heurte au dialecte local, ce qui rend l'expérience très difficile. Las, il comprend qu'il ne pourrait pas y faire sa vie et revient en Suisse romande. Il trouve une place aux CFF à Lausanne dans le secteur de la haute tension et des caténaires.

Lui, qui a connu les trains à vapeur, va participer à l'électrification de lignes de chemin de fer, comme celle du Tonkin. Il travaille également à l'adaptation des lignes électrifiées pour les trains à grande vitesse : Dijon-Milan, Genève-Berne, la reconstruction du Simplon et la remise en service du Venise-Simplon-Orient Express... Raymond Burki a fait partie de ces ingénieurs pionniers qui ont projeté le rail dans l'ère de la modernité et de la vitesse. Question technologie, comme le souligne son fils Serge, « il s'est arrêté juste avant l'informatique ».

L'histoire, sa grande passion

Voilà le sujet de Raymond Burki : l'histoire. « Indirectement, j'ai vécu la guerre de 1870 par mes grands-parents, celle de 14-18 par mes parents et celle de 39-45 par moi-même ». Sur la petite table à côté de son fauteuil, son livre en cours porte sur le Maréchal de Tassigny. Cette passion pour l'histoire remonte à l'école primaire, une époque où les enfants, à tour de rôle, se levaient une heure avant leurs camarades, pour allumer le poêle de la classe. « En 1930, la maîtresse a parlé d'Adam et Eve et du serpent, je lui ai demandé d'où ils venaient et elle m'a répondu : c'est toute une histoire très compliquée qui apparaîtra plus tard ». Le voilà élève au collège et l'histoire d'Adam et Eve réapparaît. « J'ai compris que c'était une histoire, mais surtout que le monde remontait à bien plus longtemps que cette histoire ».

Aujourd'hui, il se désole de l'ignorance des jeunes : « C'est important de comprendre le monde passé qui est relié au monde actuel ». Pour autant, il n'a pas de conseil à donner, « aux gens qui viennent après moi, car on ne sait pas comment le monde évoluera et cela ne dépend pas que de nous; tout ce que je peux penser de l'avenir n'est pas très optimiste ». En attendant, Raymond Burki, plongé dans le passé non par nostalgie, mais avec la vivacité intellectuelle d'un éternel curieux, ne s'ennuie jamais.

Cent ans !

« Je ne me plains pas, je suis en bonne santé, j'ai quand même beaucoup d'arthrose ». Cela ne l'a pas empêché d'avancer l'heure de notre entretien, car il a prévu d'aller au restaurant avec son fils. Côté famille, Raymond Burki a eu sa part de chagrins avec le décès de sa première épouse en 1972 et de leur fils Michel en 2011. Il reste Serge, né en 1960, père de quatre enfants. Polytechnicien comme son père, il est également un puits de connaissances. Lorsqu'il parle de l'âge de son père, « il n'a pas cent ans et on prévoit de fêter ses 200 ans ! », dit-il en plaisantant. Plus sérieusement, s'il n'arrive pas à le voir comme un centenaire, c'est parce qu'il y a encore peu, Raymond Burki prenait la voiture pour aller dans le Sud de la France, ou encore, partait aux champignons dans les collines. « On lui donnait facilement 10 à 15 ans de moins que son âge ». Et est-ce que son père lui donne envie de fêter à son tour un siècle de vie ? « Dans les conditions de Papa, en bonne santé, chez soi et avec une aisance financière, oui volontiers ! »

Anne Devaux



© Freepik

UN VOYAGE DES SENS ENTRE VINS VAUDOIS ET SAVEURS DE NOËL

La magie de Noël commence bien avant l'ouverture des cadeaux; elle réside dans les petits gestes et les attentions portées à chaque instant. Cette année, célébrons les vins vaudois pour accompagner cet instant de partage où la table s'anime d'arômes et de couleurs, et où chaque plat, chaque gorgée, raconte une histoire.

Chasselas, l'esprit de convivialité

Pour accueillir vos convives, laissez le Chasselas être la première note d'un accord envoûtant. Avec ses arômes floraux et son caractère minéral, ce vin blanc emblématique de la région vaudoise est l'expression de l'élégance discrète et d'une première mise en bouche. Proposez-le avec des amuse-bouche légers comme des noisettes torréfiées, des dattes beurre-amande ou des toasts de saumon fumé. La fraîcheur et la finesse de ce vin seront parfaites pour ouvrir l'appétit de vos convives sans l'alourdir.

Un accord tout en douceur et en élégance

À l'heure de l'entrée, le moment est venu de dévoiler un Chardonnay vaudois aux reflets dorés qui rappellent les feux d'une cheminée allumée. Ce vin, aux accents fruités et à la minéralité marquée, est le compagnon idéal pour un carpaccio de Saint-Jacques, dont il embellit la délicatesse des fruits de mer sans les dominer. Pour une entrée chaude, comme un velouté de courge aux éclats de châtaignes ou un foie gras poêlé, le choix d'un Pinot Gris ou encore d'un Doral local enrichira l'expérience gustative. Leurs notes légèrement épicées et leur rondeur se fondent dans la douceur onctueuse du foie gras. De plus, leur légère acidité donnera un élan de fraîcheur à votre entrée.

La générosité des vins rouges

À Noël, les plats de résistance réclament des vins qui savent s'imposer avec grâce. Pour un plat de poisson, comme des filets de perche accompagnés d'une sauce au citron et aux herbes, le Chasselas élevé sur lie se fait une nouvelle fois complice des saveurs délicates. Son côté minéral et à la fois onctueux et gras viendra enrober les notes herbacées de votre plat.

Pour les amateurs de viande rouge, le Merlot sera la puissance douce à accorder avec votre choix. Ce vin généreux, aux tanins soyeux et aux arômes de fruits rouges, s'harmonise parfaitement avec un rôti de bœuf ou une entrecôte nappée de sauce au vin. Quant au Gamay, plus léger, mais tout aussi séduisant, il est parfait pour ceux qui recherchent une alternative élégante et fruitée, idéale pour des plats à base de volaille rôtie.

Place aux fromages

Les vins vaudois subliment les fromages de nos terroirs avec élégance. Un vieux Chasselas aux arômes matures et avec des notes de melon mur ou de coing s'accordera idéalement avec les fromages à pâte molle, équilibrant leur onctuosité. Pour les fromages à croûte lavée, le Pinot Noir ajoute une note fruitée subtile, adoucissant les saveurs intenses. Enfin, un Merlot structuré met en valeur les fromages à pâte dure comme le Sbrinz, créant une harmonie riche et profonde en bouche.

Une caresse sucrée pour clore en beauté

La fin du repas est une invitation à la douceur. Un Gewürztraminer doux, aux notes de rose, de mangue et de miel, accompagnera merveilleusement une bûche aux fruits exotiques ou aux marrons glacés. Que ce Noël soit l'occasion de découvrir des vins empreints de passion et d'authenticité, pour une fête plus douce, plus poétique, et résolument inoubliable.

Valentine Pfirter



Visite de la gravière des Délices à Apples

© Arcam

L'ARCAM : L'ASSOCIATION QUI FACILITE LA GESTION DE PROJETS !

Depuis juillet 2024, l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (Arcam) s'est installée à Saint-Prex au chemin de Penguey IB.

Auparavant, cette association était établie à Cossonay. Ce grand village ayant fortement prospéré, l'administration communale qui hébergeait l'Arcam a eu besoin de reprendre ses locaux administratifs. Saint-Prex ayant des locaux d'utilité publique libres, la Municipalité a proposé à son directeur, Olivier Bailly, et ses sept collaborateurs, d'installer leurs bureaux dans notre Commune.

L'Arcam est l'interface du Canton pour le développement de projets économiques, territoriaux et de mobilité dans le district de Morges.

Zone d'action

Le Canton est divisé en 10 secteurs et l'Arcam en représente un. Son secteur se découpe en trois parties: le pied-du-Jura qui est plutôt agricole, le plateau qui est touristique et agricole et le littoral qui comporte beaucoup d'industries, de zones commerciales et de multinationales, notamment dans le domaine de la pharma, sans oublier les PME. Une diversité d'entreprises, lesquelles, avec le tourisme, offre un cadre de vie et une dynamique régionale sans pareil.

Ce secteur représente 88 000 habitants, 6000 entreprises et 40 000 emplois répartis sur 55 communes.

Rôle

« Dans le district de Morges, notre association sert de facilitatrice à tout projet régional, économique ou touristique. Elle apporte une aide concrète aux communes et aux entreprises qui sont porteuses de projets », explique Olivier Bailly.

Par exemple, trouver des subventions pour une commune, aider à réaliser un business plan pour un entrepreneur, aider au développement d'une nouvelle offre touristique.

Les collaborateurs de l'Arcam sont spécialisés dans l'aménagement du territoire, la gestion de projet, la mobilité, l'économie régionale, le développement économique et le tourisme. L'association est financée aux trois-quarts par les communes du district et à un quart par le Département de l'économie du Canton.

Projets aboutis

Tous et toutes, nous utilisons la zone commerciale, artisanale et industrielle de Littoral Parc située à cheval sur les quatre communes d'Etoy, Aubonne, Allaman et Saint-Prex. Il existe plus d'une trentaine de zones d'activité dans tout le district de Morges. Elles ont toutes été répertoriées et classifiées par l'Arcam, dans le but de préserver le tissu industriel qui est l'une des richesses du Canton. Les réflexions ont porté sur



Les membres de l'Arcam à la Maison de la Rivière © Arcam

différentes questions dont : quelle entreprise à quel endroit ? Quels sont les espaces libres restants à proposer pour le développement et la pérennité de notre industrie ?

La mobilité en transport public a suscité en amont des réflexions concrètes et la mise autour d'une table de tous les acteurs à fédérer : où doit passer et s'arrêter telle ou telle ligne de bus ? Quel nouveau quartier doit être desservi ? Faire concorder les correspondances avec le train, le MBC... Qui finance quoi ? De nombreux consensus à trouver !

Un autre projet en phase de démarrage concerne la rénovation de la patinoire à Morges. L'idée est de transformer cet espace en centre multisports « quatre saisons » utile pour tout le district.

Et en termes de « mobilité douce », une stratégie d'envergure est en préparation pour 2035 : « Comment favoriser l'utilisation du vélo dans le Canton ». Celle-ci débutera l'année prochaine avec les multiples réflexions et études à l'appui.

Comme on dit chez nous, il y a de quoi faire !

Notre Syndic, Stéphane Porzi, est un des membres du comité de l'Arcam. « Au sein du comité, je représente et défends les intérêts du secteur 1 avec mes collègues syndics, Yves Charrière à Aubonne et José Manuel Fernandez à Etoy », précise-t-il.

Le comité décide des principales options de fonctionnement (finances, personnel, commissions, mandats, etc.).

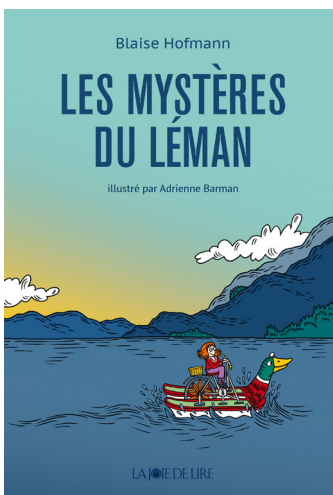
Monique Carole Denoréaz

info +
www.arcam-vd.ch

Le secteur 1 de l'Arcam englobe 14 communes :

- Allaman
- Aubonne
- Bougy-Villars
- Etoy
- Féchy
- Gimel
- Lavigny
- Lussy-sur-Morges
- Saint-Livres
- Saint-Oyens
- Saint-Prex
- Saubraz
- Villars-sous-Yens
- Yens

COUP DE CŒUR



LES MYSTÈRES DU LÉMAN

Auteur : Blaise Hofmann - Illustration : Adrienne Barman
Editions : Joie de Lire
Roman-documentaire dès 9 ans

Après avoir essuyé une violente tempête à bord de son voilier, sur le Léman, Antoine croit halluciner quand il fait la connaissance de Brume, une surprenante jeune fille qui lui demande de lui dessiner un poisson-scie...

Avec *Les Mystères du Léman*, c'est un vibrant hommage que Blaise Hofmann rend au lac, au bord duquel il aime vivre, mais aussi à la nature et à son pouvoir régénérateur. Les illustrations d'Adrienne Barman apportent une touche de légèreté, de couleur et d'humour.

Bibliothèque communale



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Bibliothèque communale
du 23 décembre 2024
au 5 janvier 2025.

Nous serons de retour dès le lundi 6 janvier aux horaires habituels.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes.

Les bibliothécaires

DÉCEMBRE

Me 18, **Don du sang**, Vieux-Moulin
Je 19, **Jeudi de l'Avent**, Vieux-Moulin
Sa 21 (**soir**), **Loto fribourgeois**, Vieux-Moulin
Me 25, **Culte de Noël**, Église romane

JANVIER

Di 12, **CCRM, DS TRIO – Trio des Variations**, Vieux-Moulin

FÉVRIER

Sa 1^{er}, **Soirée annuelle, club des accordéonistes, L'Aurore**, Vieux-Moulin
Me 5, **Conseil Communal**, Vieux-Moulin

MARS

Sa 1^{er}, **St-Prex Passion Culture**, Vieux-Moulin
Me 5, **Conseil Communal**, Vieux-Moulin
Ve 7, **AVIVO, permanence pour les impôts**, Vieux-Moulin
Di 9, **CCRM, Les Baladins du Faubourg « Rumeurs de Naples »**, Vieux-Moulin
Me 12, **Troc de Saint-Prex, printemps/été**, Vieux-Moulin

Info +

www.saint-prex.ch ▶ Saint-Prex ▶▶ Evénements

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

Administration communale

Du vendredi 20 décembre 2024 dès 12h30
au lundi 6 janvier 2025 à 7h30.

Piscine communale

Du samedi 21 décembre 2024
au 1^{er} janvier 2025 inclus.

Journée portes ouvertes à la piscine
le 2 janvier 2025.

Déchèterie communale

Fermeture les 25 et 26 décembre 2024
et les 1^{er} et 2 janvier 2025.
La déchèterie sera ouverte aux horaires habituels.

INFO SAPIN

Ramassage des sapins de Noël

Le 7 janvier 2025.
Il est strictement interdit de déposer des sapins de Noël au bord de la chaussée à une autre date.

*La Municipalité, l'Administration communale et l'équipe de La Balise
vous souhaitent de belles fêtes et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2025!*

IMPRESSUM

Administration :
journal@st-prex.ch

Municipal responsable :
[Jan von Overbeck](#)

Equipe de rédaction :
[Bénévoles de Saint-Prex](#)

Rédactrice en chef :
[Anne Devaux, Saint-Prex](#)

Mise en page :
[Marlyse Dutoit, Saint-Prex](#)

Impression :
[Imprimerie Hermann SA, Morges](#)



imprimé en
suisse